Concertation SCoT et PCAET : « Vivre en Cœur d'Hérault : tous acteurs » Atelier thématique « Etre actif en Cœur d'Hérault » Mardi 9 octobre 2018 à Paulhan

43 participants sont présents lors de la soirée

Les 3 Communautés de communes sont représentées : 27 personnes du Clermontais, 13 de la Vallée de l'Hérault et 7 du Lodévois-Larzac.

Sont présents 19 élus locaux et 8 acteurs socio-économiques.

Ouverture de la réunion- Morgane Pujol du Pôle Aménagement du territoire du Pays excuse Nicole Morere, présidente de la Commission Aménagement durable de l'espace absente pour des raisons de santé et remercie le Maire de Paulhan, présent dans la salle, pour son accueil. Elle présente les objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Le SCoT est un document de planification qui s'imposera aux communes c'est à dire que les Plans Locaux de l'Urbanisme devront être compatibles avec les orientations du SCoT en matière d'aménagement du territoire. Il sera adopté en 2020. Le PCAET est une démarche volontariste (pour les intercommunalités de moins de 20 000 habitants). Il se traduit par un plan d'action opérationnel qui est une feuille de route pour le Pays pour les années à venir. Il est en cours de finalisation car il devra être adopté d'ici la fin de l'année 2018. Une phase de diagnostic a déjà été présentée aux élus du territoire et c'est à partir de ce premier travail que les 4 ateliers de concertation (mobilité, habitat, énergies renouvelables et celui de ce soir sur l'économie) ont été organisés pour partager ces sujets avec tous les acteurs du territoire : élus, habitants, acteurs associatifs et économiques.

Ce dernier atelier de la série s'intéresse à l'emploi et à l'économie locale avec la question « Comment mettre en place des conditions favorables pour créer de l'emploi et de la valeur sur le territoire ? Trois défis ont été identifiés et constitueront les groupes de travail de l'atelier : le défi de l'économie productive (c'est à dire les activités qui peuvent être commercialisées en dehors du territoire, à contrario de l'économie résidentielle ou présentielle), le défi du commerce et de l'attractivité des cœurs de bourg et le défi touristique.

Anne Le Guillou, prestataire du Pays pour l'animation des ateliers, présente le déroulement de la soirée : présentation de quelques éléments de diagnostic et des principaux enjeux de l'économie locale puis échange avec les participants en petits groupes sur les 3 défis afin de recueillir leur vision et leurs éventuelles propositions, et enfin une mise en commun des contributions.

Laurent Castanier, vice-président du Conseil de Développement (CoDev) du Pays Cœur d'Hérault, présente ensuite succinctement le CoDev. Il s'agit d'une instance de démocratie participative qui représente depuis 16 ans la société civile au sein du Pays Cœur d'Hérault. Depuis peu, il est porté par une association indépendante à laquelle tous les citoyens du territoire peuvent adhérer. L'association participe par ses actions à l'information, la mobilisation, la sensibilisation, la formation des citoyens dans une perspective d'éducation populaire. Elle émet des avis, est force de proposition sur les orientations générales et la

mise en œuvre pratique des actions, assurant ainsi une cohérence entre celles-ci et la charte du Pays. A ce titre, elle a participé à l'élaboration du SCoT et participe aujourd'hui à l'élaboration du PCAET.

Suite à des questions de participants, deux points sont précisés :

Le thème de l'économie est en lien avec le plan climat même si c'est moins évident que pour les autres thèmes. En effet, les activités économiques par le type d'emplois créés, de déplacements générés, les modes de productions liés ont un impact sur le territoire et son empreinte écologique. L'environnement peut parfois directement générer de l'activité et de la valeur sur le territoire (filière-bois, agriculture biologique, etc...).

Les contributions des ateliers feront l'objet d'une synthèse qui sera présentée aux élus en charge de la validation du ScoT et du Plan Climat. Le bureau d'étude en charge du Plan Climat a également directement enrichi les fiches action portées par les élus grâce à l'atelier sur les énergies renouvelables. Un participant explique que les préconisations du récent rapport du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) sont à considérer comme des éléments de compréhension et des supports des changements de comportement.

Présentation des éléments forts du diagnostic et des enjeux pour le territoire, par Candice Hilbert et Morgane Pujol du Pôle Aménagement du Territoire (cf diaporama joint qui n'a pas pu être présenté en direct)

Echanges avec les participants

Un participant questionne le postulat de départ qui consiste à dire que l'économie productive est proportionnellement moins importante que l'économie résidentielle sur le territoire et que cela pose un problème. Globalement, l'évolution du territoire avec le développement de quartiers d'habitation, peuplés de personnes qui travaillent en grande majorité à l'extérieur du territoire, est vécue comme problématique.

Certains participants regrettent que l'économie sociale et solidaire (ESS) ne soit pas abordée plus clairement dans un projet de territoire. Ils estiment qu'elle représente pourtant un vivier d'emploi et d'activités très important, dans le cadre d'associations, de coopératives, de mutuelles, ... Elle s'appuie sur 2 piliers : l'humain et l'environnement et en ce sens elle est parfaitement en accord avec les objectifs d'un Plan Climat.

Une personne souhaiterait que le potentiel de production agricole locale (maraichage) soit estimé sur le territoire.

Le constat est également posé par certains que l'offre de formation adaptée aux entreprises locales et connectée au monde économique manque sur le territoire.

Restitution des échanges en sous-groupes thématiques

(Les constats et enjeux ont été formulés par le Pays pour introduire les travaux en sous-groupes).

1. Le défi du commerce et de l'attractivité des centres bourgs (1 groupe)

Constats:

805 commerces sont implantés en Coeur d'Hérault (2015), soit 1 commerce pour 97 habitants, contre 1 pour 169 habitants dans l'Hérault et 1 pour 189 habitants en Occitanie. Les commerces constituent un des secteurs les plus dynamiques de l'économie locale (+309 établissements, soit +63% d'augmentation). Une offre de grands marchés qui complète l'offre alimentaire.

Mais les principaux centres-villes du territoire sont confrontés à une vacance en augmentation et à une dévitalisation, plus ou moins marquée, qui se traduit par la fermeture (ou le déplacement en périphérie) de commerces (commerces alimentaires spécialisés, équipement de la personne, santé et beauté,...).

Principaux enjeux

- o Trouver un équilibre entre armature commerciale diversifiée en périphérie et celle des centrebourgs plus fragile
- Adaptation des commerces locaux au numérique face aux parts de marché prises par le ecommerce

Le groupe distingue des actions qui pourraient être menées par les commerçants euxmêmes et toutes les autres actions liées qui peuvent avoir un impact sur le renforcement de l'attractivité des commerces de centre-ville.

Ce qui concerne les commerçants, les propositions d'actions sont :

- Améliorer l'accueil, former les commerçants
- Augmenter les amplitudes horaires (ouverture entre 12 et 14h)
- Inventer un autre commerce, développer des compétences et des services associés (ex : atelier jeu en lien avec une boutique etc...)
- Développer une animation de qualité : expositions, café associatifs
- Améliorer le cadre, rénover et valoriser les vitrines commerçantes
- Favoriser la solidarité entre les commerçants
- Développer la maîtrise de l'outil numérique : le commerce doit évoluer. Proposition d'une plateforme numérique de distribution locale

Concernant tous les autres facteurs de dynamisation des commerces, il est noté que c'est un problème complexe, qui nécessite un projet de territoire avec différents plans (de déplacement, d'amélioration de l'habitat, etc...). Pour les participants, la collectivité doit montrer l'exemple et réinvestir le centre ville.

La problématique de la vacance commerciale fait l'objet de différentes propositions : reconcentrer le commerce sur certaines artères pour créer une dynamique , ne pas laisser des locaux vides et sales, mettre en place une fiscalité pour encourager à la cession, accompagner la reprise (parrainage), diversifier les activités, jouer sur la complémentarité.

Par ailleurs une série de mesures devraient accompagner ces actions :

- Faire revenir les services publics et les administrations dans les centres villes pour attirer du monde (écoles, ...) mais aussi des services collectifs (exemple des laveries)
- Améliorer l'embellissement et le cadre de vie urbain pour donner envie de déambuler, requalifier l'habitat pour recréer une mixité de population dans les centres ville (faire revenir les jeunes notamment), améliorer le stationnement

Les participants s'accordent sur l'idée de ne pas opposer « centre » et « périphérie » puisque la plupart des ménages ont actuellement des habitudes de consommation grande distribution et commerces de centres villes / marchés. Il faudrait au contraire améliorer l'accessibilité, la sécurisation des déplacements et la complémentarité.

L'idée de développer la mutualisation, la co-construction, l'économie participative et la place du citoyen est également partagée par les participants.

2. Le défi du tourisme (1 groupe)

Constats:

Une offre de sites touristiques exceptionnels : la partie nord du territoire inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco ; trois Grands Sites de France (lac du Salagou et Cirque de Mourèze, St Guilhem le Désert — Gorges de l'Hérault, et Cirque de Navacelles) ; le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc ; les activités de pleine nature nombreuses et variées ; l'oenotourisme, l'attractivité du paysage (viticole notamment)...

Une offre d'hébergements faible, quantitativement et qualitativement : 70% des hébergements touristiques sont des résidences secondaires.

Principaux enjeux

- o Valorisation touristique, un des piliers du développement économique local
- Développement et diversification des activités touristiques locales et de l'offre d'hébergements marchands
- Adaptation du tourisme aux enjeux énergie/climat

Il est rappelé que Cœur d'Hérault est un pays très riche sur les plans de la nature et du paysage, du patrimoine et de la culture. Il existe une demande très forte d'activités de plein air et liée à la nature.

Il est relevé que l'appréhension et la connaissance de cette richesse du territoire et de l'offre de service touristique associée n'est pas homogène.

Le souhait des participants est de voir se dégager une politique cohérente et globale en faveur du tourisme sur le territoire : Quel tourisme souhaite t-on développer ? Que valoriser, quels choix ?

Il est souhaité la mise en place d'un Office Tourisme Intercommunal, avec des antennes sur certains sites majeurs (Salagou, Saint Guilhem, Gorges de l'Hérault) en particulier en été et durant les vacances scolaires, afin de développer une offre de service mutualisée délocalisée.

Deux axes principaux de valorisation sont souhaités :

Un axe nature : tourisme vert, tourné vers l'écologie

• Un axe réseau de villes (exemple de la complémentarité de Lodève et de Clermont l'Hérault) : mise en valeur de l'histoire, de la culture, du patrimoine.

Cet axe nécessite une politique de réhabilitation du patrimoine, le développement de la notion de « galerie de ville » (exemple des antiquaires à Pézénas), la valorisation des métiers d'art et de l'artisanat (exemple du passé drapier de Clermont l'Herault et Villeneuvette).

Le développement d'un tourisme vivant est mis en avant : festivals, animations, évènementiels, ...

Est souhaité également le développement d'un tourisme familial (packages, offres familles). Il est noté le souhait de faire vivre le territoire toute l'année car le tourisme répond à une saisonnalité et le territoire est plutôt du tourisme de passage.

Différentes pistes d'action sont proposées :

- Améliorer la qualité: changer de catégorie touristique, penser la modernité, anticiper les nouveaux comportements, mettre l'accent sur l'accueil, développer une offre de formation et de qualification, utiliser l'atour du numérique (THD), réguler le nombre et la diversité des activités.
- Développer les équipements : revoir la signalétique, créer une offre d'hébergement de qualité à l'année, développer les pistes cyclables et l'offre de stationnement.

3. Le défi de l'économie productive (3 groupes)

Constats:

Un fort dynamisme en matière de création d'entreprises, en lien avec la croissance de la population. 4 communes (Clermont-l'Hérault 22,8%, Lodève 15%, Gignac 9,9%, Saint-André-de-Sangonis 6,4%,) concentrent 54,1% des emplois du territoire, pour 33% des établissements. Le territoire dispose de 1 emploi pour 3,95 habitants (à l'échelle du département : 1 emploi pour 2,7 habitants). Les activités productives¹ représentent 40 % des établissements, mais 21 % des emplois.

Les atouts du territoire : desserte routière, qualité de vie, densité des services et infrastructures, offre touristique et culturelle,...

Principaux enjeux

- Consolider l'économie locale face à la croissance démographique dynamique sous influence métropolitaine
- Rééquilibrage entre économie présentielle (ou résidentielle)² et économie productive

En préalable les groupes ont eu des échanges sur la définition de l'économie productive et de ce qu'elle englobe réellement.

Pour un participant, il n'est pas souhaitable ne pas se positionner par rapport à la Métropole (enjeu 1) dans une relation de dépendance, ni de mettre en avant les atouts du territoire qui évoquent surtout les "cités dortoirs" et les résidences secondaires.

Les pistes d'actions discutées dans les 3 groupes se rejoignent :

Le souhait de viser une autonomie territoriale, c'est-à-dire de localiser la réponse aux

¹ L'économie productive regroupe les activités qui peuvent être commercialisées en dehors du territoire, les biens ou services produit localement (ex : activités industrielles, services aux entreprises,...)

² L'économie résidentielle est basée sur l'idée que la population qui réside sur un territoire génère une activité économique (produit) en même temps que des besoins de service (consomme).

besoins (avec l'idée d'inverser le slogan "penser local pour agir global" et non l'inverse).

Cela passe en premier lieu par le développement de l'alimentation locale.

Les participants estiment que l'agriculture recèle localement un potentiel d'emploi important car le territoire dispose de nombreux atouts : des terres riches, un système d'irrigation. Cela nécessite cependant de développer la qualité et d'anticiper les changements.

Plusieurs actions à mener sont citées : évaluer les besoins du territoire, préserver les terres agricoles, mettre en œuvre une politique d'installation d'agriculteurs et d'éleveurs, notamment par la baisse des prix des terres productives et des cultures maraichères dédiées au local, valoriser l'agriculture alimentaire et l'élevage sur le territoire, créer des filières de transformation de la production locale, développer les circuits courts, éduquer pour changer de paradigme (par exemple que les cantines informent les consommateurs de l'utilisation des produits locaux).

Pour les participants la production se facilite mais ne se décrète pas. Cela nécessite de s'appuyer sur les atouts du territoire : les autoroutes par exemple, mais aussi les sociétés implantées localement qui ont une valeur-ajoutée sur le territoire : Ninorobotics, Centralco, Ouatitude, Irrifrance, les domaines viticoles, ... Ce sont des potentiels de création d'emploi et de valeur ajoutée.

Les pistes d'action évoquées : développer la recherche et développement (R&D), les pépinières/couveuses, le Très Haut Débit (THD) internet. La «qualité » est le mot clé à retenir.

Il est également cité comme potentiel de création d'emploi la filière « verte » : la production, d'énergie renouvelable (mais aussi l'assemblage et la maintenance), de matériaux locaux biosourcés (bois, paille, laine, ..) mais également le développement des ressourceries, du recyclage (par exemple redonner vie aux appareils ménagers).

La nécessité de relocaliser des formations professionnelles de qualité est aussi soulevée car il y a des manques sur le territoire (métallurgie, métiers de bouche, menuiserie, ...).

Il est évoqué une évolution du travail chez les jeunes notamment : le taux élevé de travailleurs indépendants sur le territoire est aussi lié à la volonté de maitriser leur vie professionnelle. Pour certains, le nombre élevé de très petites entreprises (TPE) sur le territoire est plutôt une richesse.

Il apparaît nécessaire de structurer les mises en commun, l'information et de mutualiser plus (des moyens de communication, des bâtiments, des outils ...).

En lien avec cette question, 2 des 6 entrepreneurs fondateurs des bureaux partagés « Plan B » installés à Montpeyroux présentent leur histoire et leur fonctionnement. L'association existe depuis 4 ans. 35 entrepreneurs de divers domaines d'activité sont aujourd'hui adhérents. Ils partagent des locaux (dans un bâtiment communal), du matériel, une connexion internet, etc... Au delà de l'intérêt de la mutualisation et du réseau pour le développement des activités de ces entrepreneurs, Plan B met en avant leur contribution au développement économique du village (activités induites : restauration, hébergement) et au lien social (repas partagé, journée des indépendants). (Pour en savoir plus : www.leplanb-

montpeyroux.org).

Il est évoqué également sur le territoire la création d'un réseau de Tiers-Lieux « Affaire » avec notamment le Novel.id à Saint André de Sangonis.

Les participants s'accordent à dire que le pays du Cœur d'Hérault recèle de nombreuses initiatives et qu'il est nécessaire de travailler dans l'entraide et en complémentarité.

Conclusion. Morgane Poujol remercie les participants pour leurs apports. Elle précise qu'une plateforme numérique de concertation a été mise en ligne sur le site internet du Pays, où tous les documents et informations concernant l'élaboration du SCoT et du PCAET sont accessibles à tous. Il est également possible de réagir directement sur le site internet en laissant des commentaires ou des propositions en ligne. Les propositions et avis qui seront produits au cours de ces ateliers seront également publiés sur cette plateforme, et une réunion de restitution sera organisée vraisemblablement fin novembre pour faire un retour sur la concertation. Elle précise que ces ateliers sont une première marche mais que d'autres réunions de concertation pourront avoir lieu. Elle invite les participants à un verre de l'amitié.

Compte rendu rédigé par Anne Le Guillou